

# Expert en efficacité énergétique des bâtiments

RNCP31904 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                            |
|-------------------------|----------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 7                   |
| Code(s) NSF             | 227                        |
| Formacode(s)            | 24162, 22211               |
| Code(s) ROME            | F1106, F1103, H1102, F1201 |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement sur demande |
| Date d'échéance         | 18/12/2023                 |

## Certificateur(s)

WEDGE POLYTECHNIC INTERNATIONAL INSTITUTE · SIRET : 82885834000015

## Partenaires habilités

10 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 10 à former.

| Organisme                              | SIRET          | Habilitation |
|----------------------------------------|----------------|--------------|
| GLOBAL EXECUTIVE EDUCATION             | 90449873000012 | Former       |
| NEW ENERGY ACADEMY                     | 89952327800013 | Former       |
| WEDGE ACADEMY                          | 92064570200019 | Former       |
| WEDGE ACADEMY                          | 92091108800010 | Former       |
| WEDGE ACADEMY                          | 92147656000013 | Former       |
| WEDGE POLYTECHNIC INTERNATIONAL SCHOOL | 85337524400011 | Former       |
| WEDGE POLYTECHNIC INTERNATIONAL SCHOOL | 87806784200012 | Former       |
| WEDGE POLYTECHNIC INTERNATIONAL SCHOOL | 87872032500017 | Former       |
| WEDGE POLYTECHNIC INTERNATIONAL SCHOOL | 88189058600012 | Former       |
| WEDGE POLYTECHNIC INTERNATIONAL SCHOOL | 91022238900017 | Former       |

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

L'Expert en efficacité énergétique des bâtiments porte le projet de construction ou de rénovation thermique de bâtiment des clients professionnels ou particuliers, dont l'objectif final est de respecter la réglementation thermique 2012 (habitation, bâtiment tertiaire ou collectif...), il dirige les missions réglementaires requises par la RT 2012 en fonction de l'avancement du projet et fixe les objectifs de performance énergétique réglementaire à atteindre en fonction de chaque typologie de bâtiment. Il est amené à contrôler les rapports d'études et de contrôles, et peut être amené à effectuer lui-même ces essais et mesures, d'apporter à ses clients des pistes d'amélioration et conseils en cas de résultats non-conformes à la RT 2012. Il capitalise ces informations et les résultats à chaque étape via un logiciel de modélisation (BIM management). Depuis le 1er Janvier 2013, toute construction ou rénovation est soumise

à la RT2012, l'expert en charge du projet est tenu de répondre à une réglementation qui lui demande certifications et compétences. L'ordonnance n° 2005-655 du 8 juin 2005, le décret 2010-1269 du 26 octobre 2010 (RT 2012), et les règles QUALIBAT pour la qualification 8711 ET 8721 relatives au logement et à la construction a posé les règles applicables à cette profession. 4 volets :

**La compétence :** L'expert doit présenter des garanties de compétence et disposer d'une organisation et de moyens appropriés. L'expert, personne physique, doit être certifié par un organisme accrédité pour la réalisation des DPE et du contrôle technique de fin de chantier, accrédité par le ministère en charge de la construction à travers les qualifications QUALIBAT 8711 ET 8721 pour les tests d'infiltrométrie. Il peut également s'agir d'une personne morale qui emploie des salariés dont les compétences doivent être certifiées dans les mêmes conditions.

**L'assurance :** L'expert doit être assuré pour le garantir des conséquences de l'engagement de sa responsabilité. Le montant de la garantie ne peut être inférieur à 300 000 euros par sinistre et 500 000 euros par année d'assurance pour les missions de contrôle technique, et d'une assurance décennale pour les missions d'étude thermique.

**L'indépendance et l'impartialité :** Le professionnel ne doit avoir aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir les diagnostics.

L'expert accompagne le maître d'ouvrage dans son projet de construction ou de rénovation thermique du dépôt du permis de construire à la réception du chantier. Par ce biais l'expert fournit les rapports conformes et nécessaires requis par la RT 2012 pour garantir la réception du chantier.

L'Expert en efficacité énergétique des bâtiments dirige tout le processus RT2012, aussi bien les missions obligatoires que celles qui peuvent apporter des informations utiles pour des projets de construction ou rénovation thermique:

- ETUDE THERMIQUE ;
- TEST D'INFILTROMETRIE DE L'ENVELOPPE DE BATIMENT ;
- TEST D'INFILTROMETRIE DES RESEAUX DE VENTILATION
- DPE (Diagnostic de Performance Energétique) ;
- CONTROLE TECHNIQUE DE FIN DE CHANTIER POUR REDACTION DE L'ATTESTATION THERMIQUE ATH ;
- CONSEILS ET PISTES D'AMELIORATION;
- MODELISATION DES DONNEES DU BATIMENT

Pour cela il entre en relation avec la maîtrise d'œuvre et le maître d'ouvrage pour l'identification du projet, élabore l'étude thermique au bureau à l'aide d'un logiciel reconnu par le ministère en charge de la construction, en étroite relation avec la maîtrise d'œuvre en explicitant les objectifs réglementaire RT 2012 de performance énergétique minimum à atteindre, se rend directement sur les lieux et vérifie les conclusions des essais et mesures qu'il peut réaliser lui-même ou fait faire.

#### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

1. Analyser des obligations et enjeux de l'étude thermique et contrôles techniques RT2012

F1 – Présenter des résultats et des conclusions à des clients particuliers et professionnels

F2 – Conseiller les études et contrôles réglementaires et complémentaires

2. Programmer des déroulements d'études et de contrôles.

F1 – Anticiper des conditions et spécificités d'études et de contrôles à réaliser

F2 – Réaliser des plannings de déroulements d'étapes de d'opérations (processus RT2012)

3. Diriger des déroulements de d'études et de contrôles thermique des bâtiments

F1 – Réaliser et contrôler des résultats de l'étude thermiques et des contrôles techniques RT 2012 et procéder à la modélisation des données du bâtiment.

F2 – Coordonner des équipes de thermicien et contrôleurs technique

F3 – Identifier des besoins d'études et contrôles complémentaires

4. Etablir des rapports d'étude et contrôles réglementaires

F1 – Présenter des résultats et des conclusions à des clients particuliers et professionnels

F2 – Rédiger des rapports réglementaires d'études thermiques et contrôles techniques

## Blocs de compétences

## **RNCP31904BC01 — Diriger des déroulements de d'études et de contrôles thermique des bâtiments**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

Anticiper des besoins de compétences en fonction du projet des clients (construction ou rénovation thermique) pour réaliser l'étude thermiques et les contrôles techniques RT 2012 spécifiques.

Structurer des documents adaptés en fonction des éléments recherchés pour consigner des enregistrements de résultats

Comparer de résultats de l'étude thermiques et des contrôles techniques RT 2012 en fonction de leur signification pour vérifier des résultats obtenus

Sélectionner des thermiciens et contrôleurs techniques compétents en fonction des spécificités des missions pour constituer des équipes

Anticiper et planifie des opérations en intégrant

les contraintes de missions pour coordonner des interventions de membres

Utiliser des grilles d'évaluations en

fonction des réglementations applicables pour analyser des résultats intermédiaires

Analyser des résultats de contrôles en identifiant des aspects anormaux pour identifier des besoins de missions complémentaires

Evaluer des niveaux de résultats en recherchant leurs origines possibles pour préciser des enjeux de contrôles supplémentaires

Assurer la modélisation des données du projet en compilant les résultats sur un logiciel agréé

Evaluation : Epreuve Orale : Présenter un bilan de réalisation d'une mission d'étude thermique et contrôle RT 2012

Modalités :

Présentation d'une étude thermique, d'un rapport de réalisation de diagnostics DPE, d'un rapport de test d'infiltrométrie de l'enveloppe et des réseaux aéraulique et de l'attestation de contrôle technique RT 2012.

En se basant sur des expériences réelles, le candidat devra réaliser et présenter un rapport de conduite de ces missions. En présentant les objectifs de sa mission, le candidat détaillera les différentes études et contrôles réalisés, les méthodologies utilisées et commentera les résultats enregistrés dans logiciel de modélisation.

## **RNCP31904BC02 — Analyser les obligations et enjeux de l'étude thermique et contrôles techniques RT2012**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

Analyser des commandes en confirmant les utilisations souhaitées pour déterminer des enjeux de contrôles.

Analyser le projet du client (construction ou rénovation) en se conformant aux plans d'architecte et aux informations données par le client pour recenser les contrôles techniques à effectuer.

Identifier le projet du client puis son besoin au vue de la RT 2012, pour identifier des caractéristiques de missions

Evaluer des charges de travail en fonction des missions à réaliser et des conditions de réalisations pour élaborer des devis de prestations

Analyser des descriptifs de projet et de biens en utilisant des grilles d'évaluation pour identifier des particularités et des spécificités

Rechercher des particularités et des risques spécifiques en identifiant des possibilités de présence de danger sur le chantier.

Utiliser des conclusions de recherches documentaires en intégrant des risques théoriques possibles pour évaluer des intérêts de missions complémentaires.

Présenter des conséquences possibles de problèmes spécifiques en anticipant des conséquences pour conseiller des clients sur des compléments d'informations.

Evaluation : Etude de cas : l'analyse des études et contrôles à réaliser

Modalités :

A partir d'un projet de construction ou rénovation dont les descriptifs seront fournis, le candidat devra proposer une prestation d'étude thermique et de contrôles techniques correspondant aux caractéristiques décrites et aux objectifs visés.

## **RNCP31904BC03 — Programmer des déroulements d'études et de contrôles.**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

Organiser des visites préalables de bâtiments en procédant à un contrôle visuel pour recenser des spécificités de missions

Recenser les types d'études et de contrôles à réaliser en se basant sur le projet du client, des rapports de visites préalables pour préparer des matériels nécessaires.

Anticiper des déroulements de missions en fonction des rapports techniques à réaliser pour prévoir des outils et documents adaptés

lister l'ensemble des études et contrôles à effectuer en intégrant les contraintes identifiées pour programmer des interventions

Projeter des déroulements de missions en fonction des ressources disponibles et des estimations de durées pour réaliser des plannings prévisionnels

Evaluation : Etude de cas et mise en situation : Présenter un programme d'étude et de contrôle

Modalités : A partir d'un projet de construction neuve ou de rénovation thermique, le candidat devra proposer un programme de réalisation des contrôles adapté aux caractéristiques et spécificités du bâtiment et comme requis par la RT2012.. Le programme devra préciser les contraintes qui devront être gérées, les risques éventuels et présenter un planning de déroulement. Ce programme sera lié à un cas réel supervisé par le candidat.

## **RNCP31904BC04 — Etablir des rapports d'étude et contrôles réglementaires**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

Structurer des documents

en se basant sur l'étude thermiques et les contrôles techniques à réaliser et des conditions de réalisations pour compiler des résultats de contrôles effectués

Rechercher des origines de résultats en analysant les conditions de déroulement des missions pour interpréter des résultats d'étude et de contrôle

Analyser des résultats

de contrôles en les resituant sur des grilles d'évaluation pour préciser des conséquences de résultats sur des projets

Identifier des destinataires de rapports techniques en interrogeant des clients pour vérifier des utilisations

de rapports

Contrôler les utilisations souhaitées de rapports en se référant aux textes de lois applicables pour rédiger des rapports techniques réglementaires

Contrôler des contenus et des informations en se référant aux textes de lois applicables pour certifier des conformités et contenus de rapports techniques

Evaluation : Epreuve écrite : Analyser un rapport technique d'étude thermique et de contrôle technique

"Modalités" : Analyser de rapports : d'étude thermique, d'un DPE, d'un test d'infiltrométrie de l'enveloppe et des réseaux, du contrôle technique RT 2012 de fin de chantier afin de certifier leur conformité aux réglementations en vigueur (RT 2012). Epreuve en temps limité au cours de laquelle le candidat se voit remettre des résultats d'étude et de contrôle et un rapport associé dans le but de contrôler sa conformité. Les corrections à apporter seront justifiées et commentées.

## **Secteur d'activité et type d'emploi**

### **SECTEURS D'ACTIVITÉS**

L'Expert en efficacité énergétique des bâtiments des données du bâtiment exerce son métier :

- dans les bureaux (Bureau de contrôle technique, d'étude et d'ingénierie et cabinets d'architectes).
- sur sites pour l'audit technique des bâtiments de tous types (en construction, en travaux ou en exploitation).
- comme salarié ou travailleur indépendant intégré dans les services de bureaux d'études, agences d'architectures, groupes de BTP en lien avec le directeur technique du projet (en tant qu'adjoint éventuellement).
- En sites industriels pour la réalisation d'études d'économies d'énergie
- Dans l'enseignement en tant qu'enseignant ou responsable pédagogique ou directeur.
- Service technique des collectivités locales.

### **TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES**

- Expert en efficacité énergétique et modélisation des données du bâtiment

- Thermicien du bâtiment
- Opérateur en infiltrométrie
- Economiste en énergie du bâtiment
- Contrôleur technique de la RT 2012
- Expert en économie d'énergie du bâtiment
- BIM Manager

#### RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'ordonnance n° 2005-655 du 8 juin 2005, le décret 2010-1269 du 26 octobre 2010 (RT 2012), et les règles QUALIBAT pour la qualification 8711 ET 8721 relatives au logement et à la construction a posé les règles applicables à cette profession.

- Le 27 octobre 2010 publication de la RT 2012 : décret 2010-1269 du 26 octobre 2010 publiée au JO du 27.
- Arrêté du 28 février 2013 relatif au contenu et aux modalités de réalisation d'un audit énergétique.
- LOI n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte.
- Arrêté du 28 février 2013 relatif au contenu et aux modalités de réalisation d'un audit énergétique.

L'audit énergétique doit être réalisé par un professionnel :

- compétent pouvant attester d'une formation sanctionnée par un diplôme dans le domaine des techniques du bâtiment et d'une expérience professionnelle dans un bureau d'études thermiques, ou d'une expérience professionnelle significative dans un bureau d'études thermiques,
- indépendant et impartial (sans lien d'intérêt avec les parties),
- assuré pour sa responsabilité professionnelle.
- Décret n° 2017-918 du 9 mai 2017 relatif aux obligations d'amélioration de la performance énergétique dans les bâtiments existants à usage tertiaire.

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|--------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Très élevée (5/5)<br>Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 2 580 €                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP · tension 5/5 (Très élevée)<br>B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres · tension 5/5 (Très élevée)<br>B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée)<br>B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) · tension 5/5 (Très élevée)<br>R2X80 — Attachés commerciaux · tension 4/5 (Élevée)<br>R4X91 — Technico-commerciaux · tension 3/5 (Modérée) |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 50 613                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 50 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>Emplois saisonniers</b>                 | 2 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

## Familles professionnelles (FAP)

B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP  
B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres  
B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP  
B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)  
R2X80 — Attachés commerciaux  
R4X91 — Technico-commerciaux

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, APPRENTISSAGE

NON

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

5 personnes:

- 4 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement, dont l'un est président de jury
- le directeur pédagogique

### COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

5 personnes:

- 4 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement, dont l'un est président de jury
- le directeur pédagogique

### ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

## Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

|                                |                                                                  |
|--------------------------------|------------------------------------------------------------------|
| <b>Prise en charge usuelle</b> | 9 397 €                                                          |
| <b>Selon la branche</b>        | 8 500 € – 10 344 €                                               |
| <b>Prise en charge</b>         | <b>Branches concernées</b>                                       |
| 9 397 €                        | Valeur par défaut · 207 branches                                 |
| 10 344 €                       | CPNE des Télécoms, CPNEF des Entreprises Sociales pour l'Habitat |
| 10 211 €                       | CPNEFP de la branche de la promotion immobilière                 |
| 9 100 €                        | CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics               |
| 8 600 €                        | CPNEFP de l'industrie cimentière                                 |
| 8 500 €                        | CPNE Branche Caoutchouc                                          |

## Base légale

**Date d'échéance de l'enregistrement** 18/12/2023

## Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS  
RNCP29063

## Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31904/>

## Entrées et sorties de formation

|                        |                   |
|------------------------|-------------------|
| Entrées en formation   | 353               |
| Parcours menés à terme | 365               |
| Taux d'achèvement      | 103 %             |
| Période                | 02/2022 – 04/2024 |

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

## Demande CPF — formations engagées

|                             |                   |
|-----------------------------|-------------------|
| Dossiers CPF engagés        | 533               |
| Montant total engagé        | 1 698 970 €       |
| Coût moyen par dossier      | 3 188 €           |
| Durée moyenne               | 148 h             |
| Période                     | 07/2020 – 12/2023 |
| France compétences          | 65 %              |
| France Travail              | 23 %              |
| Reste à charge titulaire    | 6 %               |
| Régions                     | 4 %               |
| Entreprise                  | 2 %               |
| Compte d'engagement citoyen | 0 %               |

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.